



Rapport d'activités 2019

Créé en 2001, le Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève
est constitué des organisations suivantes:

- Asloca
- Association bolivienne de Genève
- Bolivia 9
- Camarada
- Caritas
- Centre de Contact Suisses Immigrés
- Centre de la Roseraie
- Centre social protestant
- Cetim
- Communauté de base du Pont d'Arve
- Communauté genevoise d'action syndicale
- Conférence universitaire des associations d'étudiants
- Coordination Asile Genève
- Espace 360
- Espace Solidaire Pâquis
- Évangile et Travail
- Geneva Forum for Philippine Concerns
- Ligue suisse des Droits de l'Homme
- Maison Kultura
- OSEO Genève
- Parti socialiste genevois
- Parti du Travail
- Permanences volantes de l'EPER
- Pluriels
- Association pour la Promotion des Droits Humains
- Société pédagogique de Genève
- Solidarités
- SYNA
- Syndicat SIT
- Syndicat des services publics
- Syndicom
- UNIA Genève
- Université Populaire Albanaise
- Les Verts

Introduction: le mot de la présidente et du coordinateur

En 2019, plus de 1'000 demandes sont parvenues au Collectif de soutien aux sans-papiers. Ce chiffre symbolique raconte à lui tout seul la nouvelle dimension prise par le Collectif depuis quelques années. Plusieurs éléments expliquent l'ampleur de cette demande. D'une part, avec la fermeture des permanences spécifiques mises sur pied pendant l'opération Papyrus (qui s'est terminée fin 2018), le Collectif est (re) devenu une porte d'entrée majeure pour tout renseignement émanant ou concernant les sans-papiers. D'autre part, le Collectif a acquis ces dernières années une expertise et de la notoriété – le travail de fond auprès des sans-papiers et des partenaires sociaux porte ses fruits.

Le dispositif de primo-information mis sur pied fonctionne et s'insère dans le réseau d'information et de soutien aux migrant-e-s au niveau cantonal. En outre, en tant qu'association faitière, le Collectif a continué à jouer son rôle d'interlocuteur auprès des institutions, que ce soit les administrations concernées ou les autorités politiques.

Cette reconnaissance progressive et cette croissance continue des sollicitations dont fait l'objet le Collectif n'ont toutefois pas été suivies par une croissance correspondante des moyens financiers. Le dispositif d'information sociale telle qu'existant actuellement, avec les permanences et les séances d'informations publiques, est tributaire de nouveaux soutiens à rechercher et confirmer chaque année.

Et pourtant, les besoins sont là et sont énormes. L'opération Papyrus aura permis de mettre en lumière l'existence de milliers de personnes vivant et travaillant à Genève et de régulariser près de 3'000 d'entre elles. Mais des milliers d'autres continuent et y vivre et travailler, souvent dans des conditions très précaires. Il n'est plus possible de fermer les yeux sur cette réalité.

Brigitte Schneider-Bidaux

Présidente

Alessandro De Filippo

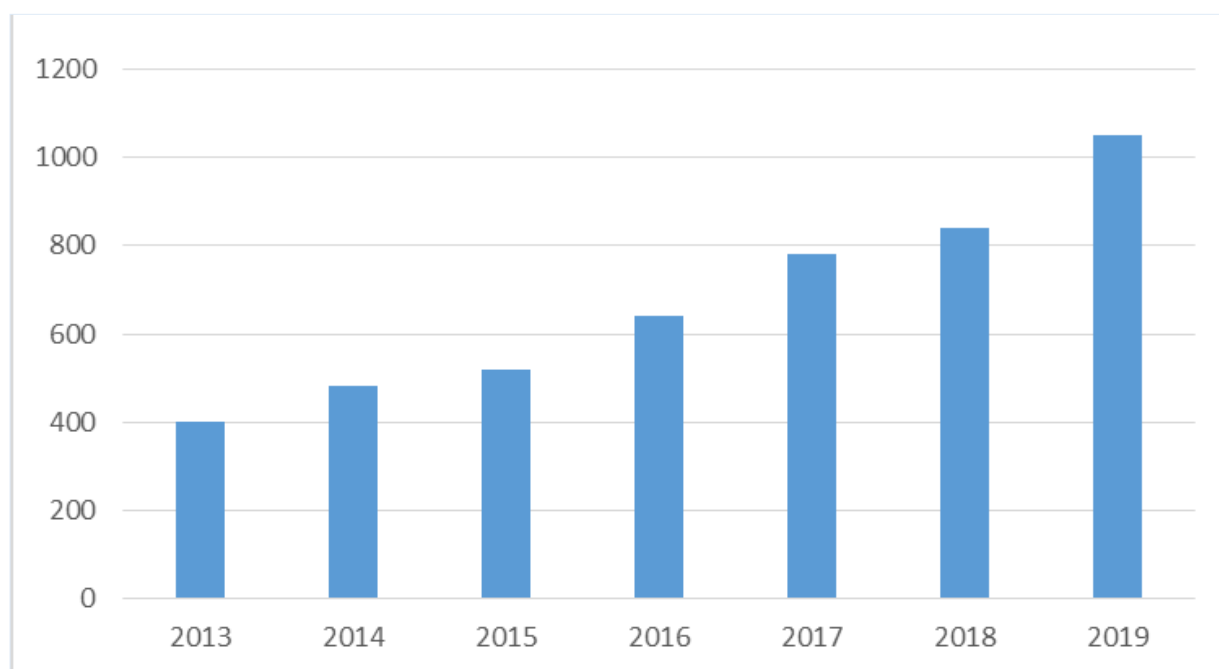
Coordinateur

1. Le dispositif d'information sociale

1.1 L'augmentation continue des demandes

L'augmentation régulière des demandes depuis 2013, année où nous avons commencé à répertorier le nombre, le type et la provenance des demandes parvenant au Collectif, saute aux yeux. La fermeture des permanences Papyrus fin 2018 explique en partie le fait que le flux des questions se soit en grande partie reporté sur les permanences du Collectif en 2019. Mais ce n'est pas la seule explication. Le travail de fond opéré ces dernières années auprès des communautés de migrant-e-s et des partenaires sociaux porte ses fruits et confère au Collectif une expertise conséquente, une capacité à répondre et à réorienter sur toutes les différentes problématiques touchant les personnes vivant et travaillant à Genève sans statut légal à Genève (ci-après les « sans-papiers »).

Le millier de demandes traitées en 2019 représente aussi un plafond en regard des moyens actuels du Collectif. En effet, pour répondre à toutes ces demandes, deux permanences hebdomadaires sans rendez-vous ont été tenues de manière ininterrompue durant toute l'année, sans parler des séances d'informations collectives ou des rendez-vous donnés ponctuellement en dehors des horaires des permanences. Nous ne pouvons pas étendre le temps. La capacité à traiter les demandes est en lien avec les moyens financiers octroyés pour l'encadrement. Si le soutien se maintient, le Collectif peut continuer à répondre à toutes les demandes. Inversement, une baisse du soutien impliquerait l'impossibilité de répondre à toutes les sollicitations et un inévitable redimensionnement du dispositif d'information social.



1.2 Les permanences

Les permanences d'information représentent la pièce centrale du dispositif d'information sociale du Collectif. En 2019, le Collectif a tenu ces permanences deux fois par semaines sans interruption durant toute l'année. Sans rendez-vous préalables, ces permanences représentent un accès facile et immédiat à l'information pour les sans-papiers mais aussi pour leurs employeurs et pour les intervenants sociaux et éducatifs travaillant en proche contact avec cette population.

En raison de l'organisation du travail spécifique et parfois très contraignante dans l'économie domestique, le Collectif a aussi proposé durant cette année des permanences ponctuelles les samedis matins, afin de pouvoir recevoir les personnes travaillant à plein temps et vivant sur leur lieu de travail. Le succès remporté par ces permanences du samedi témoigne de la pertinence de cette offre.

Les permanences font l'objet d'un soutien financier spécifique. En 2019, le financement conjoint de la Loterie Romande et du fonds de bienfaisance de la Ville de Genève qui avait permis de rouvrir les permanences depuis le 1^{er} juillet 2017 a pris fin au 30 juin 2019. Le 2^{ème} semestre a pu être financé par le BIE et les permanences ont ainsi pu rester ouvertes toute l'année.

1.3 Les séances d'information

En 2019, le Collectif a participé et animé 9 séances d'information.

Parmi celles-ci, près de la moitié concernaient les possibilités de formations et de régularisation des jeunes sans-papiers. Le Collectif est intervenu dans deux séances à l'attention des intervenants sociaux, une fois pour les conseillers sociaux du C.O et une autre fois à l'OFPC à l'attention des conseillers d'orientation du C.O. Ces séances sont précieuses car elles permettent une collaboration tout au long de l'année avec les intervenants sociaux des écoles. Deux autres séances étaient organisées à l'attention des parents des jeunes sans-papiers fréquentant l'école post-obligatoire, dont la traditionnelle séance de rentrée à Accès II.



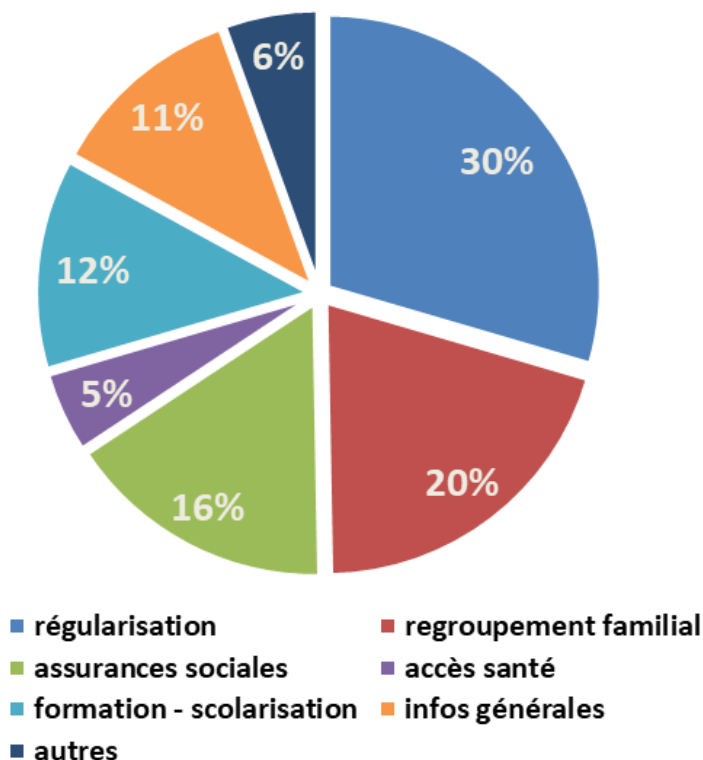
Les autres séances d'informations ont été à l'attention des principales communautés concernées par la problématique de l'absence de statut légal, en l'occurrence les communautés mongoles, philippines et latino-américaines hispanophones. Dans ces séances ont été évoqué tant les possibilités et conditions de régularisation que l'accès aux assurances sociales, à la santé, à la formation ou à la justice.

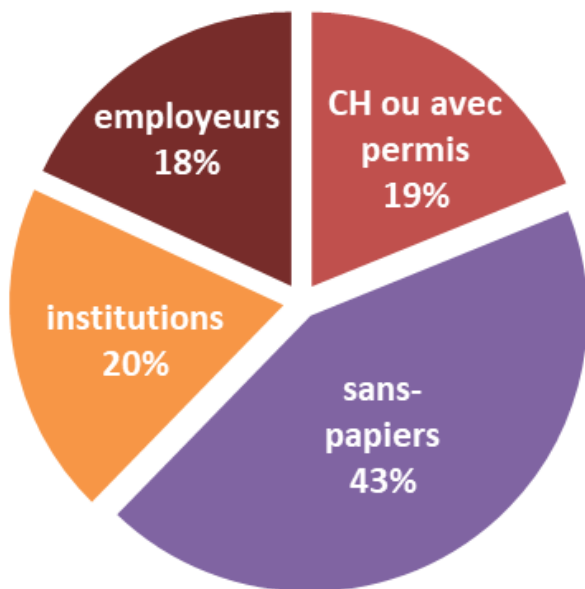


1.4 Quelles demandes ?

• Quelles thématiques ?

La moitié des questions traitées par le dispositif d'information sociale du Collectif en 2019 concernait directement les procédures de régularisation, que ce soit à travers la demande de permis pour cas de rigueur ou pour regroupement familial. L'aspiration à sortir de l'ombre et rejoindre un statut légal reste omniprésent. À noter l'augmentation des questions regardant les possibilités de formation des jeunes sans-papiers. Cette problématique deviendra vraisemblablement de plus en plus centrale ces prochaines années.





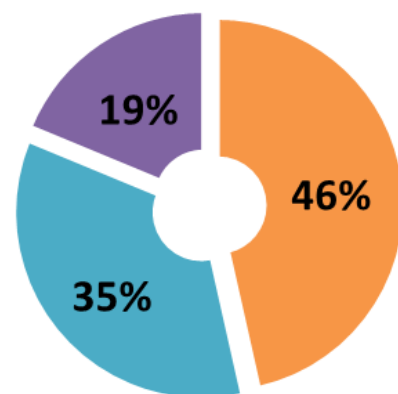
- **Provenance des demandes ?**

La diversité de la provenance des demandes met en lumière la fonction de lien social du Collectif. Le fait que plus de la moitié des demandes ne proviennent pas de sans-papiers mais des employeurs, institutions ou personnes proches est le signe que la présence de personnes vivant et travaillant à Genève concerne l'ensemble de la société.

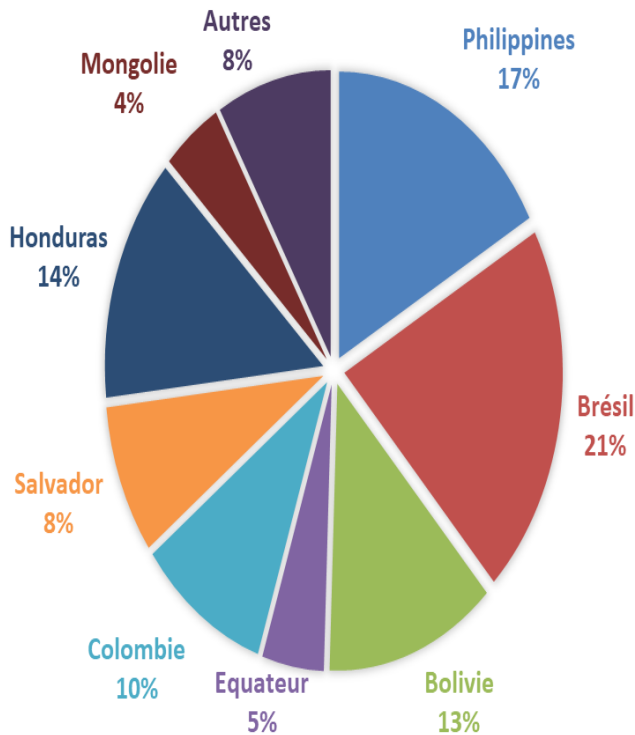
- **Quelles réponses ?**

En comparant les chiffres de 2019 avec les années précédentes, il apparaît que la proportion de réponses immédiates par rapport aux situations demandant un suivi a continué à augmenter, ce qui est un bon signe. En effet, le Collectif a mis sur place un dispositif de primo-information et n'a pas pour vocation de suivre des situations sur le moyen et long terme. Les situations demandant un suivi – toujours limitée à l'aide pour la constitution de dossiers de régularisation et aux accompagnements ponctuels pour des demandes d'attestations en vue de préparation de mariage – sont aussi à mettre en rapport avec la surcharge chronique qui affecte les divers services juridiques compétents et membres du Collectif (Caritas, CSP et CCSI).

À noter aussi dans les dossiers demandant plus de suivi la présence de victimes, de violence, de traite, de prêts usuriers et de marchands de sommeil. Dans ces cas, le Collectif joue un rôle central et met les victimes en relations avec les divers intervenants du réseau, que ce soit la LAVI, le secteur traite du CSP, des services juridiques, du soutien psychologique ou encore des avocats pour l'aspect pénal.



■ immédiate ■ réorientation ■ à suivre



• Nationalités concernées ?

En 2019, La répartition entre les différentes nationalités concernées par des demandes reste très variée. À noter, à côté des communautés traditionnellement concernées (philippine, bolivienne, brésilienne et colombienne), l'accroissement progressif de demandes provenant des communautés centraméricaines du Honduras et du Salvador. Enfin, les « autres » nationalités concernent essentiellement des ressortissants d'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et du Sénégal.

2. Le travail de représentation politique et de coordination

Le Collectif est une association faîtière regroupant une trentaine d'organisations actives dans la défense des sans-papiers (œuvres d'entraide, permanences juridiques, associations de migrant-e-s, syndicats, partis politiques, communautés religieuses). De ce fait, le Collectif a un rôle de représentation et d'interlocuteur auprès des autorités.

2.1 Après l'opération Papyrus

L'opération Papyrus s'est terminée comme prévu le 31 décembre 2018. À ce moment, près d'un tiers des dossiers déposés étaient encore en cours d'instruction auprès des autorités cantonales (OCPM) et fédérales (SEM). Le Collectif a donc continué à participer activement aux groupes de suivi réunissant les différentes administrations publiques concernées (l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM), l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) ainsi que les associations défendant les droits des sans-papiers (le Collectif lui-même, le syndicat SIT, le Centre de Contact Suisses-Immigrés et le Centre social protestant, rejoints par Caritas, les permanences volantes de l'EPER et le syndicat UNIA). Les groupes de suivi se réunissent régulièrement et ont comme objectif d'accompagner le processus, de veiller à son bon déroulement. Le fait qu'un bon tiers des dossiers étaient encours en traitement a rendu nécessaire le maintien des groupes de suivi. La collaboration entre les institutions et les associations a été l'un des aspects marquant de l'opération Papyrus, avec le Collectif comme trait d'union.

2.2 La Plateforme des associations actives en droit des étrangers (PAADE)

En 2019, le Collectif a continué à coordonner et organiser les travaux de la PAADE réseau informel de services juridiques et sociaux actifs dans la défense du droit des étrangers, quel que soit leur statut. La PAADE se réunit régulièrement afin d'échanger sur les nouveautés et diverses pratiques dans le cadre de la Loi sur les Etrangers et l'Intégration (LEI). L'autre objectif de la PAADE réside dans la proposition et l'organisation de rencontres régulières avec la direction de l'OCPM. Ces rencontres représentent une opportunité d'échange avec les autorités et permettent aux organisations membres de la PAADE d'être à jour sur les différentes pratiques et procédures.

2.3 Contacts avec le Département de l'Instruction Publique (DIP)

Depuis des années le Collectif entretient des rapports réguliers et de collaboration avec divers services du Département de l'instruction publique (DIP). Il a déjà été fait état plus haut des séances d'information à l'attention des conseillers sociaux et d'orientation du C.O. ainsi que des liens réguliers tissés avec l'Accueil de l'Enseignement Secondaire II (Accès II).

Parallèlement, le Collectif a été invité à participer depuis 2017 aux travaux de la commission consultative sur l'école inclusive.

La présence de nombreux enfants et jeunes sans-papiers, que ce soit dans l'école obligatoire ou post-obligatoire, en filières d'insertion ou en classe ordinaires, posent des questions fondamentales. Malgré leur absence de statut et leur condition souvent précaire, ces enfants et jeunes, parfois même nés ici, font partie de notre société. Beaucoup ne connaissent pas ou peu leurs pays d'origine. Trouver des solutions et leur proposer un avenir, que ce soit en terme de possibilités de formation ou de régularisation est une préoccupation centrale pour le Collectif.

2.4 Le travail de coordination

En tant que faitière, le Collectif a forcément un rôle de coordination à l'interne entre toutes les organisations membres du Collectif, et plus particulièrement entre les organisations membres du comité du Collectif. À côté de cette tâche naturelle de coordination, le Collectif s'est retrouvé à devoir affronter des tâches complexes et un travail de coordination plus vaste sur des problématiques spécifiques.

Du fait de sa situation de primo-information, de la facilité d'accès à ses permanences, la notoriété et de la confiance acquise au cours des années au sein des associations et communautés de migrant-e-s, le Collectif est aussi régulièrement sollicité par des personnes victimes de violences (sexuelles, conjugales et autres), victimes de prêts usuriers ou encore victimes de marchands de sommeil. Le trait commun entre toutes ces victimes est l'extrême fragilité de leurs situations du fait de l'absence de statut légal, et partant de là la difficulté à pouvoir se défendre et de recourir à la protection de la police et de la justice. Le Collectif s'est donc progressivement retrouvé au centre d'un réseau comprenant les différents intervenants qui aident, soutiennent et défendent les victimes, avocats privés pour l'aspect pénal, services juridiques pour l'aspect séjour, le Centre LAVI de défense des victimes, le service d'assistance aux victimes de la traite des êtres humains du CSP, l'ASLOCA, les associations de migrant-e-s ou encore les autorités ou corps de police suivant les situations spécifiques. Devant l'ampleur de la tâche, ce travail de coordination n'a fait que commencer en 2019 et demandera à être renforcé ces prochaines années.

3. Sensibilisation, réseau, médias et recherches

Les années d'expérience en termes d'information sociale et de discussions avec les autorités politiques ont contribué à forger une expertise unique sur les problématiques touchant les sans-papiers. Les centaines d'entretiens individuels, les dizaines de séances d'information collective, les participations actives aux séances de réseau associatif, la diversité des publics s'adressant au Collectif, les contacts réguliers et constructifs avec les institutions concernées, tout ceci a contribué à une connaissance pointue des réalités de terrain et du cadre légal et sociétal dans lequel s'inscrit la réalité des travailleuses et travailleurs sans-papiers.

Du fait de son expertise en la matière, le Collectif répond à différents types de sollicitations venant des médias, de projets de recherche, de groupes de réflexion ou alors à l'occasion d'évènements particuliers.

En 2019, la fin de l'opération Papyrus et les perspectives ouvertes par cette dernière ont été un thème récurrent des divers médias s'étant adressés au Collectif.

Concernant les projets de recherche, le Collectif a répondu à près d'une dizaine de demandes sous forme d'entretiens ou de questionnaires, provenant tant d'étudiant-es universitaires, en HETS ou encore en maturité sociale.

Pour les groupes de réflexion, le Collectif a été sollicité par le Groupe d'échanges sur les questions interculturelles liées à la jeunesse (GEQILJ).

Parallèlement, les permanents du Collectif continuent à se former en assistant à des présentations ou tables rondes sur des problématiques touchant de près les sans-papiers, comme celles sur les regroupements familiaux à l'HETS ou sur la traite des êtres humains au CSP.

Enfin le Collectif a été sollicité pour intervenir dans le cadre de de l'hommage aux saisonniers organisés par la ville de Meyrin le 21 novembre. Ce café-citoyen s'inscrivait dans le cadre plus large de la très belle exposition «Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931–2019». Le Collectif avait d'ailleurs été consulté il y a quelques années dans le groupe de réflexion ayant préparé l'exposition, l'idée étant de tracer un lien entre saisonniers et sans-papiers. C'est justement ce lien entre passé et présent, ce travail trop souvent invisibles des sans-papiers que le Collectif a à cœur de mettre en avant lors de ces différentes interventions et contributions.



4. À l'interne

4.1 AG 2019

L'Assemblée générale du Collectif de soutien aux sans-papiers a eu lieu le 7 mai 2019 dans les locaux des permanences volantes de l'EPER.

Membres du comité élu-e-s à l'unanimité de l'assemblée générale :

Alexandre Schmid, Miguel Kessler (Caritas), Gaëlle Martinez, Lisandro Nanzer (EPER – Les Permanences volantes), Silvia Marino (Bolivia 9), Giulia Willig, Alejo Patino (UNIA), Thierry Horner (SIT), Marianne Halle (CCSI), Brigitte Schneider-Bidaux (les Verts), Emmanuel Deonna, Gabriel Barta (PSG), Sophie Bagnoud (CSP), Alessandro De Filippo (coordinateur)

Charges électives, personnes élu-e-s à l'unanimité de l'assemblée générale :

Présidence : Brigitte Schneider-Bidaux.

Vice-présidence : Marianne Halle

Trésorerie : Gabriel Barta

Coordinateur : Alessandro De Filippo

Collaboratrice en appui aux permanences : Lidia Saraiva

Conformément aux statuts, le bureau du Collectif a été désigné lors de la séance successive de comité le 11 juin 2019.

Composition du bureau :

Marianne Halle (CCSI), Brigitte Schneider-Bidaux (les Verts), Gabriel Barta (PSG), Alexandre Schmid (Caritas), Alessandro De Filippo (coordinateur)

4.2 Comptes 2019, résultats et commentaire

La subvention ordinaire du Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève est le socle financier du Collectif. Cumulée avec les cotisations et dons des membres et avec le soutien financier ponctuel de communes genevoises, elle permet au Collectif d'assurer ses tâches de base en tant qu'association faitière, à savoir d'être l'interlocuteur des autorités politiques et administratives concernées, d'assurer la coordination à l'interne entre les organisations membres et la coordination du réseau sur des problématiques spécifiques touchant les sans-papiers et enfin de pouvoir offrir un service de primo-information.

C'est justement l'augmentation régulière des demandes depuis 2013, qu'elles proviennent de sans-papiers, de partenaires associatifs ou des institutions, qui a amené le Collectif à développer et renforcer son dispositif d'information sociale incarné dans les permanences bihebdomadaires d'information sociale sans rendez-vous et dans les séances d'information collective. Ce dispositif a été soutenu financièrement par la Loterie Romande et le Fonds de Bienfaisance de la Ville de Genève du 1er juillet 2017 au 30 juin 2019, date à laquelle ce soutien a pris fin. Un soutien exceptionnel du Bureau de l'Intégration des étrangers (BIE) a permis au Collectif de garder son dispositif d'information sociale pour le 2ème semestre 2019.

Le maintien ou pas de ce dispositif pour 2020 dépendra donc de la possibilité de trouver un soutien financier spécifique pour lequel des demandes sont en cours. L'incertitude face à l'avenir du dispositif d'information sociale est malheureusement toujours de mise.

En ce qui concerne les résultats de l'exercice 2019, le Collectif boucle ses comptes avec un bénéfice de CHF 6'205.70.- C'est un bon résultat, puisque après plusieurs années en déficit et un exercice 2017 stabilisé, le Collectif n'est pas dans les chiffres rouges pour la troisième année consécutive. Il s'agit d'une bonne nouvelle puisque le Collectif continue de souffrir d'un petit manque structurel de recettes par rapport aux dépenses. Ce décalage d'environ CHF 4'000.- annuels provient de la lente érosion des membres (et donc des cotisations) d'une part et de l'augmentation des charges sociales d'autre part. Au-delà du résultat positif de cette année, la question de ce décalage récurrent entre recettes et dépenses reste posée.

L'explication principale de ce bénéfice réside d'une part dans les économies faites dans les coûts généraux, comme par exemple celles sur les frais de graphisme et d'impression du présent rapport d'activité, et d'autre part dans l'augmentation des recettes dues entre autres au soutien financier du BIE et à l'augmentation des cotisations pour les grosses organisations membres décidée par l'assemblée générale de mai 2019.

En 2019, si les fonds propres du Collectif restent très bas et ne nous permettent que difficilement d'affronter d'éventuelles difficultés, ils sont néanmoins dans la norme imposée par le nouveau règlement d'attribution des subventions de la Ville de Genève.

Comptes annuels du Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève

Compte de résultat 2019

en CHF

	Note	31.12.2019	Budget 2019	31.12.2018
Subvention de la Ville de Genève	9	51'500.00	51'500.00	51'500.00
Subventions d'autres villes et communes	10	7'750.00	6'000.00	5'600.00
Subvention spécif. Fds bienfaisance Ville de Genève	11	10'000.00	10'000.00	20'000.00
Don spécifique Loterie Romande	11	10'000.00	10'000.00	20'000.00
Subvention BIE		25'000.00	25'000.00	0.00
Cotisations membres	12	6'820.00	6'000.00	5'690.00
Dons	13	5'240.00	4'000.00	7'560.00
Vente brochures	14	0.00	0.00	120.00
Autres recettes		0.00	2'500.00	0.00
Produits		116'310.00	115'000.00	110'470.00
Charges de personnel	15	100'512.25	108'000.00	95'692.90
Frais d'activités	16	1'592.62	1'500.00	2'120.35
Frais généraux	17	7'882.85	5'500.00	7'879.05
Charges		109'987.72	115'000.00	105'692.30
Charges financières		(116.60)	0.00	(439.05)
Produits financiers		0.00	0.00	0.00
Résultat financier		(116.60)	0.00	(439.05)
Résultat d'exploitation		6'205.68	0.00	4'338.65
Bénéfice de l'exercice (perte de l'exercice)		6'205.68	0.00	4'338.65

Remerciements

Le Collectif remercie vivement pour leur soutien financier en 2019:

- Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève pour la subvention ordinaire.
- La Loterie Romande et le Fonds de Bienfaisance de la Ville de Genève pour le financement du projet de réouverture des permanences d'information pour le 1^{er} semestre 2019.
- Le Bureau de l'Intégration des étrangers (BIE) pour le financement du projet de réouverture des permanences d'information pour le 2^{ème} semestre 2019.
- Les Villes de Carouge, de Meyrin, d'Onex et de Vernier ainsi que les communes de Bardonnex, de Bellevue, de Plan-Les-Ouates, de Jussy et de Veyrier pour leur soutien financier.

Le Collectif tient aussi à remercier Lidia, Gabriel, Brigitte, Marianne, Alex ainsi que tous les membres du comité pour tout le temps et l'énergie consacré bénévolement au Collectif.

COLLECTIF DE SOUTIEN AUX SANS-PAPIERS

ROUTE DES ACACIAS 25, 1227 GENÈVE

T +41 22 301 63 33

COLLECTIFSANSPAPIERS@CCSI.CH

WWW.SANS-PAPIERS.CH

www.facebook.com/CollectifSansPapiersGE